



Schweiz. Verein für die Ausbildung von Hütehunden und
Herdengebrauchshunden

Société Suisse pour la formation des chiens de troupeaux

SSDS Swiss Sheep Dog Society

CH-1789 Lugnorre, 24. Janvier 2019

Requête à l'attention de l'AG SSDS 25.02.2019

Lors de sa réunion du 21.12.2018, le comité a décidé de présenter la demande suivante pour le vote

Système de licence pour les chiens de troupeau faisant des trials

Demande :

L'introduction d'une licence pour les chiens qui participent aux épreuves de travail (trials) de la SSDS. Chaque chien qui prend le départ dans les classes 1-3 ou EM/WM et Farmtrial, recevra des frais de licence d'un montant de CHF 50.- par an. Tous les chiens actifs dans le système "Swissonline Portal" seront automatiquement facturés d'année en année (ou au moment de l'enregistrement d'année en cours). C'est le propriétaire du chien qui sera responsable de l'exactitude des informations (actif – non actif). Les chiens avec le statut test de travail, seront exemptés de la licence.

Explication :

La SSDS investit beaucoup d'argent pour toutes les activités d'épreuves de travail. Le comité estime que ces coûts devraient être comblés par les propriétaires des chiens actifs participant aux trials. Des systèmes similaires qui fonctionnent de la manière et qui réussissent très bien depuis longtemps sont entre autres les domaines comme – Agility ou le sport équestre.

Au nom du Comité

Ruedi von Niederhäusern
Président SSDS
Au Village 3
1789 Lugnorre